



Mémoire déposé dans le cadre des audiences publiques du BAPE

Projet de parc éolien de Saint-Valentin

Par la Société de développement économique de New Richmond inc.

Le 31 mars 2011

Tables des matières

1. **Introduction**
2. **Les éoliennes et le paysage**
3. **Les éoliennes et l'industrie touristique**
4. **Les éoliennes et l'impact économique**
5. **Conclusion**

1. Introduction

Il nous fait plaisir de déposer ce mémoire dans le cadre des audiences publiques du BAPE concernant le projet de parc éolien à Saint-Valentin. L'objectif de ce mémoire est de faire bénéficier à l'ensemble des citoyens et intervenants politiques l'expérience vécue par la Ville de New Richmond et sa société de développement économique.

Notre municipalité participe depuis plus de 5 ans à la mise en place d'un projet de parc éolien avec la compagnie Venterre NRG. Ce projet composé de 33 éoliennes et représentant un investissement de plus de 205 M\$ a obtenu, le décret final donnant ainsi le coup d'envoi officiel à la construction. Cela représente pour nous l'aboutissement d'un long processus au cours duquel nous avons tous travaillé en collaboration afin que ce projet soit le plus bénéfique pour nos citoyens et la région. Au cours de ce long processus, la compagnie Venterre NRG s'est montrée d'une grande disponibilité et d'une grande ouverture afin que le projet soit conforme aux règlements et orientations gouvernementales concernant le développement éolien.

Ce projet est d'une importance capitale pour notre municipalité, pour la Baie des Chaleurs et pour toute la région de la Gaspésie et ceci à plusieurs égards. Nous avons choisi dans ce mémoire de mettre en lumière trois points cruciaux soit : Le visuel, l'économique et le touristique. Avant d'examiner chacun de ces points, voici quelques détails sur notre organisation et notre municipalité.

La Société de développement économique de New Richmond inc.

Organisme à but lucratif, la SDE compte sur un conseil d'administration composé de sept (7) membres intéressés au développement économique de notre territoire.

Ses objectifs

La SDE de New Richmond a comme mandat de promouvoir le développement économique de la Ville de New Richmond en matière d'industries, de commerces, de récréotouristiques de même que toutes autres activités du même genre et, à cet effet, elle doit intéresser toute la population au développement économique de son milieu. Elle étudie, promouvoit, protège et s'assure d'un développement harmonieux dans l'intérêt de sa population.

Mandataire de la Ville de New Richmond pour la réalisation de sa diversification économique, la SDE établit des contacts d'affaires avec les différents intervenants à vocation économique et favorise l'implantation d'industries et de commerces sur son territoire.

Propriétaire et gestionnaire d'un centre d'expertises industrielles, la SDE accueille dans ses locaux, différentes entreprises industrielles et de services professionnels. Cette réalisation démontre la volonté du milieu d'initier des projets dans le cadre d'un développement durable.

La municipalité de New Richmond

Située dans l'Est de la Province de Québec, à 85 km du Nouveau-Brunswick, la Ville de New Richmond déploie ses richesses sur la côte sud de la péninsule gaspésienne, dans un bassin de 25 000 personnes réparties dans un rayon de 30 km de la Ville, aux abords de la Baie des Chaleurs, occupant ainsi une superficie de 168,8 kilomètres carrés. Principale place d'affaires de la région, elle compte elle-même près de 4 000 habitants très privilégiés de vivre dans un environnement exceptionnel où affaires et plein air vont de pair.

2. Les éoliennes et le paysage

L'impact des éoliennes sur le paysage de notre municipalité et de notre région a été au cœur de nos préoccupations dès le départ. La municipalité de New Richmond est propriétaire de la station touristique Pin Rouge, et il était impératif que les éoliennes ne soient pas disposées de façon à nuire à son bon fonctionnement. Nous avons donc eu plusieurs discussions avec Venterre NRG à ce sujet et la configuration proposée du parc. Bien que les éoliennes seront visibles de certains points de vue de la station touristique et d'autres lieux fréquentés par les touristes, nous sommes confiants que la vitalité de notre industrie touristique saura harmoniser ce nouvel usage du territoire sans créer de préjudice. De plus, plusieurs photos simulations ont été effectuées qui démontrent l'impact minimal des éoliennes sur le paysage avoisinant notre municipalité.

Au cours de ces années de développement du projet, Venterre NRG a proposé différentes variantes de configurations jusqu'à ce qu'on en arrive à une configuration finale respectant la réglementation et demeurant possible au niveau technique. Les éoliennes d'une hauteur de 98m seront disposées sur les montagnes en périphérie de notre municipalité et feront partie du nouveau paysage pour la génération à venir, signe de changement et d'ouverture vers les technologies modernes.

3. Les éoliennes et l'industrie touristique

La région de la Gaspésie est considérée par le National Geographic comme l'une des 20 meilleures destinations 2011. Seule région choisie au Québec, mais aussi au Canada, elle se retrouve parmi des destinations reconnues mondialement, telles que l'Italie, le

Japon, la Grèce, la Norvège, les Philippines, l'Inde, le Laos, la Tasmanie, l'Uruguay, la Mongolie, l'Alaska, la Tunisie, etc. Il était donc pour nous d'une importance capitale que le parc éolien soit bien perçu et bien intégré afin de ne pas nuire à cette industrie importante qu'est le tourisme. De ce côté, l'expérience des parcs déjà existants nous a démontré que non seulement les parcs éoliens n'ont aucun impact sur l'industrie touristique mais même qu'ils contribuent même à son essor. Notre région est magnifique et reconnue et elle continuera de l'être et de se développer avec ses nombreux parcs éoliens.

4. Les éoliennes et l'impact économique

L'impact économique est un volet d'une importance significative pour les municipalités de plus petites tailles. Avec un investissement de 205 M\$ et des retombées économiques de plusieurs dizaine de millions de dollars, la création de plus d'une dizaine d'emplois permanents, la municipalité de New Richmond n'en tirera que de nombreux bénéficiaires qui rejailliront sur l'ensemble des citoyens et entreprises de la région. Il est rare de nos jours de pouvoir compter sur l'apparition d'un projet mobilisateur, créateur de richesse et qui en plus s'inscrit dans un cadre environnemental du développement des énergies renouvelables. Trop souvent malheureusement pour en arriver aux mêmes résultats économiques, les municipalités doivent se tourner vers des projets ayant un impact environnemental beaucoup moins viable. Par exemple, l'instauration d'industrie lourde ou polluante qui peut avoir un impact économique intéressant mais entraîner de lourds impacts environnementaux.

De plus, la construction de tous ces parcs éoliens au Québec constituent la pierre d'assise de la survie à long terme de toutes nos entreprises de fabrication éolienne au Québec.

5. Conclusion

En conclusion, nous désirons dire aux citoyens de Saint-Valentin et des municipalités avoisinantes que nous comprenons leurs inquiétudes et appréhensions face à l'arrivée de cette nouvelle filière énergétique. Nous avons déjà été dans cette position d'incertitude, même qu'avant l'arrivée du Parc de Carleton, nous étions préoccupés par l'arrivée de cette nouvelle industrie. Par contre, la construction de ce parc à proximité de notre municipalité et à proximité de la Baie des Chaleurs qui est reconnue par l'UNESCO comme une des plus belles baies au monde nous a permis de constater qu'il y a beaucoup de mythes et de craintes non fondées sur cette industrie. Malheureusement, on entend souvent parler du côté négatif et cela peut faire peur. Mais à vivre aux côtés d'un parc, on se rend bien compte que c'est nettement exagéré. Les éoliennes ne sont pas dangereuses pour la santé, elles ne sont pas nuisibles pour le tourisme et elles s'harmonisent très bien avec le paysage.

Les éoliennes contribuent à développer des énergies renouvelables qui permettront au Québec de se tailler une place enviable dans ce domaine. Elles permettent le développement de toute une nouvelle industrie, de l'expertise nouvelle pour les entreprises déjà existantes, la création d'emplois d'avant garde qui permettent maintenant de voir un ralentissement de l'exode des jeunes au profit des grands centres urbains. L'éolien permet à notre région de demeurer active au sein de l'économie québécoise et saura certainement aider d'autres régions à maintenir une croissance économique nécessaire, par le maintien de nombreux emplois directs et indirects dans différents domaines d'activités.

Nous espérons grandement que ce mémoire aura permis aux citoyens de Saint-Valentin et des environs d'entendre un son de cloche différent émis par des gens qui parlent en toute connaissance de cause. Il nous fera d'ailleurs plaisir de vous accueillir dans notre belle région afin que vous puissiez constater par vous-mêmes également les nombreux avantages à accueillir un parc éolien, et je vous invite particulièrement à nous visiter à l'été 2011 à l'occasion du Festival International d'été de Québec à New Richmond, Festival qui se tiendra à la Pointe Taylor sur le bord de la mer, c'est à dire la Baie des Chaleurs, où nous aurons une vue exceptionnelle et où des éoliennes ont réussi à se faufiler et s'intégrer à un paysage magnifiquement exceptionnel.